

# Une analyse du ministère de l'intérieur

- Une opposition plus attractive et plus disciplinée
- Rivalités de personnes au sein de la majorité

Le ministère de l'intérieur a publié, lundi 21 mars, l'analyse suivante des résultats des deux tours des élections municipales :

« Le second tour de scrutin des élections municipales s'est déroulé dans 19 533 communes dont 382 de plus de 9 000 habitants ; 90 898 sièges étaient en ballottage. Le taux de participation s'est élevé à 77,6 % contre 78,8 % au premier tour. Mais ce taux recouvre une

grande diversité de situations : on a généralement moins voté dans les communes où il ne restait plus que quelques sièges à pourvoir. Par contre, la participation est nettement plus élevée qu'au premier tour dans les communes où l'enjeu était important.

» On examinera d'abord les résultats dans les grandes villes, les villes moyennes et les communes moins importantes avant de procéder à une analyse politique de ce scrutin.

lent dans les communes de cette catégorie en ballottage 55 % des suffrages et celles de l'opposition 32,6 %.

A l'issue des deux tours de scrutin la répartition des sièges dans l'ensemble de ces communes s'établit comme suit :

— Communistes .....	22 733	soit	5,2 %
— Extrême gauche .....	2 800	soit	0,6 %
— Socialistes .....	43 250	soit	9,9 %
— Radicaux de gauche .....	7 410	soit	1,7 %
— Divers gauche .....	97 106	soit	22,2 %
— Centre gauche majorité .....	21 298	soit	4,9 %
— Républicains indépendants .....	37 501	soit	8,6 %
— Indépendants .....	5 668	soit	1,3 %
— C.D.S. ....	26 163	soit	5,9 %
— R.P.R. ....	30 960	soit	7,1 %
— Divers modérés favorables .....	136 328	soit	31,2 %
— Divers droite .....	4 847	soit	1,1 %

## A) Villes de plus de cent mille habitants

Des 39 villes de plus de 100 000 habitants, 21 étaient en ballottage. La majorité en conserve 10 :

### LA FIN DES ALIM

Les Alim, cette peuplade mal connue et insaisissable, sont en voie de disparition. Naguère, on parvenait encore à les dénombrier à la faveur des élections municipales et cantonales dans les zones rurales et les petites communes, où, selon les experts, ils s'occupaient essentiellement de l'action locale et des intérêts municipaux. D'où leur appellation.

Les Alim témoignaient de la non-politisation de la France profonde, et les ministres de l'intérieur de l'époque se servaient d'eux pour atténuer la portée des mouvements politiques qui ne les satisfaisaient pas. Ce n'est plus possible aujourd'hui, la politisation ayant fait les ravages que l'on sait. Le ministère de l'intérieur y participe sans complexe. Selon son analyse des résultats dans l'ensemble des communes de moins de neuf mille habitants, où les clivages politiques nationaux ne sont pas toujours évidents, la majorité recueille au second tour des élections municipales 55 % des suffrages, contre 32,6 % à l'opposition. Il apparaît, selon la répartition des sièges, que les Alim deviennent « divers modérés favorables à la majorité » ou « centre gauche-majorité ». Cette dernière appellation est bien commode par ce qu'elle a de vague et par sa potentialité : tel qui se reconnaît centre-gauche majorité peut demain se découvrir centre-droit dans une autre majorité. — A. L.

Paris, Lyon, Nice, Toulouse, Toulouse, Metz, Nancy, Orléans, Perpignan, Mulhouse.

» L'opposition en conserve 4 :

Lille, Marseille, Aix-en-Provence, Grenoble, et en gagne 7 : Saint-Etienne, Montpellier, Rennes, Nantes, Le Mans, Villeurbanne et Tourcoing.

» Dans ces 21 villes, l'opposition recueille 49,4 %, la majorité 49,3 % et le centre gauche recueille 1,1 % (Perpignan) des suffrages.

» A Paris, la majorité, qui recueille 55 % des suffrages dans les 19 arrondissements en ballottage, l'emporte dans 13 arrondissements (y compris le 7<sup>e</sup> acquis dès le premier tour) et l'opposition dans 7. Elle obtient ainsi 69 sièges contre 40 à l'union de la gauche.

» A Lyon, la majorité qui recueille 54,2% des suffrages, l'emporte dans 7 des 9 secteurs.

» A Marseille, les listes socialistes qui recueillent 57,9 % des suffrages, l'emportent dans 7 des 8 secteurs, le parti communiste ne gagnant que le 8<sup>e</sup> secteur.

» A Toulouse, M. Baudis, qui, en 1971, avait repris cette ville à la gauche, l'emporte en définitive dans 2 des 3 secteurs, obtenant dans le 3<sup>e</sup> secteur soumis à ballottage 52 % des suffrages.

» A Nice, M. Médecin conserve la majorité dans les trois secteurs de la ville avec 50,3 % des suffrages.

» Il faut noter que les trois villes les plus importantes perdues par la majorité : Saint-Etienne, Nantes et Montpellier, ne l'ont été qu'à l'issue d'un scrutin très serré puisque la majorité obtient 49,7 % des suffrages à Nantes 48,5 % à Saint-Etienne et 48 % à Montpellier.

» En définitive, à l'issue des deux tours de scrutin, la majorité conserve 17 des 39 villes de plus de 100 000 habitants, l'opposition en conserve 12 et en gagne 10.

» Sur ces 17 grandes villes tenues par la majorité, les républicains indépendants en détient 5 (au lieu de 6 précédemment), le R.P.R. 4 (au lieu de 5), le Centre des démocrates sociaux 3 (au lieu de 5) et les divers gauche favorables à la majorité et divers modérés 5 (au lieu de 8).

» Parmi les 22 grandes villes tenues par l'opposition, le parti communiste devrait en diriger 7 (au lieu de 4) et le parti socialiste 15 au lieu de 8.

gauche et pour l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants, le parti communiste entre dans 25 municipalités gérées jusque-là soit par une coalition socialo-centriste, soit par le parti socialiste seul, alors que ce dernier n'entre que dans 9 municipalités tenues par les seuls communistes. Au total, par le biais de l'union de la gauche, le parti communiste participera à 147 conseils municipaux alors qu'il n'était présent que dans 67 villes

» Le nombre des sièges obtenus dans les villes de plus de 30 000 habitants respectivement par le parti socialiste et le parti communiste montre bien que ce dernier est le premier bénéficiaire de l'union de la gauche.

» Le nombre de conseillers municipaux communistes progresse de 1 256 à 2 306, atteignant ainsi 29,4 % du total et dépassant le nombre des conseillers socialistes qui est de 2 259.

## B) Villes de trente mille à cent mille habitants

» 45 villes de 30 000 à 100 000 habitants étaient en ballottage. La majorité conserve 15 de ces villes, les divers gauches 1, et l'opposition 29.

» Dans ces 45 villes, la majorité obtient 47,9 % des suffrages et l'opposition 51 %. En dépit du faible écart en voix constaté, l'opposition obtient des gains substantiels. C'est le résultat de l'effet amplificateur du scrutin majoritaire à deux tours.

» A l'issue des deux tours de scrutin, la majorité conserve 46 des 90 villes de 30 000 à 100 000 habitants qu'elle détenait, le centre gauche 2, et l'opposition en conserve 84 et en gagne 47. Sur les 46 villes dirigées par la majorité, les républicains indépendants en conservent 9 (perte : 4), le R.P.R. 11 (perte : 10), le C.D.S. 6 (perte : 9), les divers gauche favorables à la majorité et divers modérés en conservent 20 (perte : 21).

» Au sein de l'union de la

## C) Villes de neuf mille à trente mille habitants

» Dans les 319 villes de 9 000 à 30 000 habitants en ballottage, la majorité recueille 45,3 % des suffrages, le centre gauche opposé au programme commun 4,4 % et l'opposition 50 %.

» Là encore, un faible écart de

voix entraîne une perte sensible de villes puisque 65 villes passent à l'opposition.

» A l'issue des deux tours de scrutin, la majorité perd 112 des 350 villes de cette catégorie qu'elle détenait.

## D) Communes de moins de neuf mille habitants

Dans l'ensemble des communes de moins de 9 000 habitants qui représentent près de 53 % de l'électorat (17 500 000 inscrits sur

un total de 33 100 000), on observe une très grande stabilité.

Les listes de la majorité recueillent

## Les enseignements du scrutin

» ● REPORTS DE VOIX. — Au premier tour de scrutin, on avait pu observer que des listes d'inspirations diverses qui ne se réclamaient ni de la majorité ni de l'opposition (écologistes, Mouvement des démocrates, divers gauche, divers droite) avaient obtenu un nombre de suffrages appréciable surtout dans les villes.

» De l'examen des résultats du second tour dans les 45 villes de 30 000 à 100 000 habitants il apparaît que ces suffrages se sont plutôt reportés sur les listes d'opposition. En effet, la majorité et les divers modérés, qui, ensemble, avaient recueilli 46,4 % des suffrages, en obtiennent 46,6 %. De son côté, l'opposition passe de 47,4 % à 51 % et progresse ainsi de 3,6 points.

» D'une manière générale, les reports de voix en faveur de la liste la mieux placée de l'opposition se sont effectués avec plus de discipline que dans le passé, à l'exception peut-être de quelques villes du Nord et du Midi méditerranéen. Dans ces régions de tradition socialiste, l'électorat s'est parfois, dans une certaine proportion, refusé à porter ses voix sur des listes comprenant des communistes : ainsi, on observe ce phénomène dans le 8<sup>e</sup> secteur de Marseille, à Marignane, Fourmies, Ronchin, Onnain, Roncq. A l'inverse, dans quelques cas, l'électorat communiste ne s'est pas reporté en totalité sur la liste socialiste, comme à Briançon, Aix-en-Provence, Marseille...

» Il apparaît qu'au sein de la majorité les reports au second tour de scrutin ont été en général moins systématiques. On constate que dans plus de 50 villes la liste la mieux placée au premier tour n'a pas bénéficié du report intégral des voix recueillies par la majorité. Dans certaines villes, cette situation s'explique par un affrontement sévère au premier tour, parfois motivé par des rivalités de personnes. Ce fut le cas notamment à Tourcoing, à Bourg-en-Bresse, à Saint-Lô et à Poissy.

» Dans d'autres villes, les mauvais reports s'expliquent par des raisons strictement locales.

» Dans quelques cas, la mauvaise

volonté de certains responsables politiques locaux de jouer pleinement l'union de la majorité a entraîné l'échec, comme à Poitiers ou à Grasse

» Enfin, dans 35 villes de plus de 9 000 habitants, la majorité s'est présentée divisée au second tour de scrutin. Dans 10 cas, ces triangulaires ont directement provoqué l'échec (Alençon, Saint-Malo, Annemasse, Apt, Baillou, Berck, Langres, Mons-en-Barœul, Orange, Wittenheim).

» ● RESISTANCE DE LA MAJORITE. — L'analyse des résultats fait ressortir, aussi bien dans les villes de plus de 30 000 habitants que dans les autres communes, une inégale résistance des formations de la majorité.

» C'est ainsi que le R.P.R. perd 11 villes de plus de 30 000 et en garde 15, le Centre des démocrates sociaux en perd 11 et en garde 9 ; enfin, les républicains indépendants en perdent 5 et en gardent 14.

» Les principaux enseignements à tirer de ce scrutin sont les suivants :

— La discipline au sein de l'union de la gauche a mieux joué que dans le passé et a fortement bénéficié au parti communiste, qui devrait diriger 72 conseils municipaux de villes de plus de 30 000 habitants, soit un chiffre sensiblement égal à celui du parti socialiste (79 villes) ;

— Les divisions de la majorité liées au contexte local ou aux rivalités de personnes ont été souvent sanctionnées par l'électorat ;

— Une certaine proportion d'électeurs, en choisissant des listes qui ne se réclamaient ni de la majorité ni de l'opposition, semble avoir voulu exprimer le refus de la bipolarisation et de la politisation excessive ;

— Enfin, il apparaît que 14 villes de plus de 30 000 habitants n'ont été acquises par l'opposition qu'avec une marge égale ou inférieure à 1,5 % : le système majoritaire à deux tours a fortement amplifié les gains en sièges de l'opposition par rapport à sa progression réelle en voix.

70 -> 46  
84 131  
179

Un livre immense, d'une extraordinaire densité.  
Philippe VASSEUR, Les Échos

Un livre important et emportant.  
Maurice CLAVEL,  
le Nouvel Observateur

Très important ouvrage...  
Des exemples dont je gage qu'ils deviendront célèbres...  
Une approche globale,